La mise à jour du livret de famille est obligatoire et elle incombe à son titulaire. Tout changement dans votre état civil ou situation de famille doit y être intégré.

Dans certains cas, un nouveau livret peut vous être délivré.

Le livret de famille remis lors du mariage contient les éléments suivants :

- Extrait de l'acte de mariage des époux
- Informations sur le droit de la famille : mariage, filiation, adoption, autorité parentale, etc.

Le livret de famille délivré lors de la naissance du 1^{er} enfant contient :

- les extraits d'actes de naissance du ou des parents,
- l'extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- des informations sur le droit de la famille : mariage, filiation, adoption, autorité parentale, etc.

You must have JavaScript enabled to use this form. Champs requis

Message d'avertissement

Tout dossier incomplet sera refusé.

vos coordonnees?
Nom du demandeur
Prénom du demandeur
Courriel ———
Téléphone
Adresse
Complément d'adresse
Code postal
Ville
Objet de la demande
Nature du livret
C Livret de parents communs
C Livret d'époux (duplicata)
Type de demande
O 1re demande
O Duplicata

O Mise à jour
Motifs —
O Naissance du premier enfant
Perte, vol ou destruction du premier livret
Époux ou parent dépourvu de livret (divorce, séparation)
Adoption d'un enfant
Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes figurant sur le livret (Restituer obligatoirement le 1er livret)
rectification
O Autre
Préciser
Choose d'identité a file Transférer
Un seul fichier. Limité à 20 Mo. Types autorisés : gif, jpg, png, bmp, eps, tif, pict, psd, txt, rtf, odf, pdf.
Choose
a
file Transférer
Un seul fichier.
Limité à 20 Mo.
Types autorisés : gif, jpg, png, bmp, eps, tif, pict, psd, txt, rtf, odf, pdf.
Epoux ou père
Nom
Defense
Prénom
Date de naissance
Lieu de naissance
Pays de naissance
Nationalité
Décédé —
O oui
Onon
Date de décès
Epouse ou mère
Nom

Prénom	
Date de naissance Lieu de naissance	
Pays de naissance	
Nationalité	
Décédée O oui O non Date de décès	
Mariage —	
Lieu du mariage	
Date du mariage Nombre d'enfants - Aucun(e) - Enfants	
Re- order Nom	
Nom	
Ajouter Ajouter plus 1 plus	

☐ J'ai lu et j'accepte <u>les conditions générales d'utilisation du service</u>.

Conditions générales d'utilisation des téléservices

Des téléservices destinés à simplifier les démarches administratives sont proposés sur le présent site.

Le téléservice se présente sous la forme de formulaire où vous remplissez les champs requis et fournissez les pièces justificatives nécessaires au traitement de la demande. Après soumission, vous recevez un accusé de réception. Parallèlement, le formulaire est transmis au service compétent en charge du traitement.

Dans l'enregistrement envoyé par courrier électronique, vous disposez du rappel des informations fournies et de référence permettant aux deux parties de suivre le déroulé du traitement.

La soumission du formulaire après acceptation des présentes conditions générales d'utilisation vaut signature.

Vous vous engagez à fournir des informations exactes, à jour et complètes. À défaut, la Ville se réserve le droit d'annuler la demande.

Pour plus d'infos : Cliquez ici

Cette question sert à tester si vous êtes un visiteur humain.

Enregistrer

Service relations citoyennes

Hôtel de ville Place du Général Leclerc Rez-de-chaussée 95110 Sannois Tél. 01 39 98 20 00 population@sannois.fr

Accueil du public

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30 Fermé le mardi après-midi Samedi 8h30-12h (sauf juillet et août)